

Communiqué de presse

Paris, le 11 mai 2016,



SE FORMER, TRAVAILLER... ET SE LOGER ?

Du 6 au 11 juin 2016 : Une semaine d'actions pour le logement des jeunes

L'Union Nationale des CLLAJ est à l'initiative de la 7^{ème} édition de la Semaine du Logement des Jeunes, qui se déroulera du 6 au 11 juin 2016, dans toute la France, y compris les DOM-TOM.

- Une semaine pour **interpeller** les élus et le grand public sur les difficultés spécifiques que rencontrent les jeunes dans leur accès au logement.
- Une semaine pour **témoigner** et mettre l'accent sur les actions mises en place par les CLLAJ et SLJ, sur les solutions existantes et celles qui pourraient être développées, essayées.
- Une semaine pour **informer** et sensibiliser un maximum de personnes : jeunes, bailleurs, partenaires, entreprises, professionnels etc.

Partout en France, les **Comité Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), les Services Logement Jeunes (SLJ), et leurs partenaires, se mobilisent dans le cadre de cet évènement** en organisant : des tables rondes, des salons du logement, des journées portes ouvertes, des ateliers et permanences d'information, des temps ludiques autour du logement des jeunes (exposition, jeux, concours...) etc.

Cette année, l'UNCLLAJ souhaite en particulier attirer l'attention sur le logement des jeunes actifs. Les jeunes entre 16 et 30 ans vivent une période de transition, dont l'aboutissement est (notamment) l'entrée dans la vie active. Aujourd'hui, de nombreux jeunes actifs rencontrent des difficultés à atteindre et se maintenir dans l'emploi. Or le gouvernement témoigne d'une volonté de soutien fort sur cette thématique (Emplois, d'avenir, Garantie Jeunes, Services Civique etc.) : C'est sa priorité en termes de politique jeunesse. Mais le logement est relégué au second, voire énième plan, alors qu'il représente un déterminant majeur de l'accès et du maintien dans l'emploi.

Pourtant, peut-on considérer en 2016 que l'on peut aider les jeunes à accéder au marché de l'emploi sans porter de réponse à leurs questions de logement ? A fortiori quand notre dernière étude montre que :

- **1 jeune actif sur 4 est encore cohabitant, pour 52% de locataires et 6% de propriétaires.**
Les autres étant dans des statuts intermédiaires (hébergement par une structure, sous-location, colocation, chambre chez l'habitant) et 1% en habitat précaire (squat, sdf, camping...).
- Par ailleurs, **parmi les jeunes en recherche d'emploi 1 sur 2 est cohabitant, Mais plus de la moitié des jeunes actifs vivant chez leurs parents sont en emploi (56%).**
- Enfin, **plus d'1 jeune actif sur 5 affirme avoir dû revenir au logement familial après une expérience de logement autonome.**

Agir sur l'emploi et les ressources des jeunes ne suffit pas (plus ?) à régler la question de l'accès au logement, même s'il s'agit souvent d'une condition nécessaire. Il faut donc mener, en parallèle des politiques en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, des politiques de soutien à l'accès et au maintien des jeunes dans le logement, à la hauteur des besoins et en lien avec l'évolution des parcours des jeunes (allongement de la durée d'étude et aller-retours avec les mondes du travail, fluctuation et faiblesse des ressources, impératif de mobilité...). **« Pour l'autonomie des jeunes, par la formation, l'emploi... sans oublier le logement »**

Retrouvez **toutes les actions** programmées dans le cadre de la Semaine du Logement des jeunes sur : <http://www.semainedulogementdesjeunes.org> et sur notre page [Facebook](#)



Contact : Elsa Filizetti, Chargée d'animation de réseau à l'Union Nationale des CLLAJ
e.filizetti@uncllaj.org - Tél. 04.37.43.45.13 – 07.71.25.93.37 – [Facebook](#) - [Twitter](#)